



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pénurie de tests de dépistage du cancer colorectal

Question écrite n° 19581

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la grave pénurie de tests de dépistage du cancer colorectal qui affecte en ce moment la totalité du territoire français. Cette pénurie résulte de la contestation de certains fabricants à l'encontre d'un appel d'offres lancé par l'assurance maladie pour la période 2019-2022, donnant lieu à l'annulation de la procédure de passation du marché pour la fourniture et la lecture de tests immunologiques. Ce qui pourrait être considéré comme un simple imbroglio conduit aujourd'hui à une pénurie globale et à une perte de chance irrémédiable pour les patients. Ce cancer est le troisième cancer le plus fréquent en France et son incidence augmente. Avec ces pénuries, ce sont près de 16 millions de Français qui risquent de ne pas être dépistés à temps. Aucune information officielle concernant la méthode de répartition ou les délais de mise en œuvre n'a été communiquée. La relance du marché, même en urgence, laisse augurer une absence d'approvisionnement prolongée. Aussi, il souhaitait connaître les mesures que le Gouvernement compte prendre sur cet enjeu de santé publique majeur et demande une clarification des moyens mis en œuvre pour répondre à la situation actuelle de pénurie qui risque de pénaliser durablement les patients et les professionnels de santé.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19581

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2019](#), page 4448

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)